

Investissement Canada—Loi

M. Skelly: Ma collègue de Broadview-Greenwood dit que c'était du radotage.

M. Gormley: Vraiment.

M. Skelly: Malheureusement, je dois en convenir avec elle. S'il y en a qui pensent que ce débat n'est pas sérieux, nous n'avons qu'à examiner les faits. Le projet de loi propose de vendre en cachette le Canada. Je suis renversé d'entendre ce qu'on dit en face de nous.

M. Siddon: C'est vous qui avez ruiné le pays.

M. Skelly: J'ai passé de nombreuses heures au comité avec bon nombre de nos vis-à-vis. Nous nous étions donné la main pour condamner le parti libéral et son gouvernement précisément pour la même chose que le projet de loi à l'étude cherche à empêcher: l'honnêteté au pouvoir. Il a fallu 50 ans au parti libéral du Canada pour descendre là où il est rendu maintenant. Nous nous souvenons tous combien nous avons lutté pour obtenir des renseignements à la Chambre. Certains de nos vis-à-vis sont ici depuis 1979 et nous avons combattu ensemble pour tenter d'obtenir des renseignements qu'on refusait de nous fournir. Je vois sourire le ministre des Transports (M. Mazankowski). Il avait fait bonne figure dans ces batailles. Nos vis-à-vis avaient dénoncé vigoureusement le favoritisme quand le parti libéral s'enfonçait dans des profondeurs insupportables. Vers la fin de la dernière législature, c'était rien de moins que dégoûtant. Les amendements que nous proposons aujourd'hui visent à empêcher que la situation ne se produise dans un autre organisme du gouvernement. Il est triste de voir le parti conservateur déjà rendu au niveau du parti libéral, prêt à sombrer encore davantage.

Je vous dirai ce qui pourrait arriver à cette agence et à d'autres durant le mandat de ce parti. Il n'y a assurément rien de drôle là-dedans. C'est au contraire une affaire très grave. Nous avons été témoins des nominations à Air Canada, à Via Rail et au sein d'autres organismes du gouvernement qui sont des exemples dégoûtants de favoritisme politique. Nous savons que nous n'obtiendrons jamais le moindre renseignement, que nous devons prendre des mesures auxquelles les conservateurs n'ont jamais songé tandis qu'ils siégeaient dans l'opposition pour obtenir du gouvernement les renseignements dont nous avons besoin. Le parti conservateur du Canada s'est mis les pieds dans les plats en faisant preuve de favoritisme dans ses nominations et je prétends qu'il s'est enfoncé dans un borborygme plus profond que tout ce que nous avons jamais connu avec les libéraux.

Pour vous donner un autre exemple, détestable et scandaleux à souhait: la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a décidé d'accorder une subvention de 5 millions de dollars à trois organisateurs conservateurs. Elle a déclaré en somme qu'ils pouvaient en dépenser le tiers ou à peu près, ne marchandons pas, et avec un empressement intempêtif, ils ont commencé à empocher cet argent. Cet argent n'est pas allé aux chômeurs de la côte de la Colombie-Britannique, mais dans leurs poches. Nous soupçonnons que ce soit un moyen de distribuer de l'argent à ceux qui ont servi le parti

conservateur. Il semblerait que ce soit la faute non pas de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, mais du ministre des Pêches et Océans (M. Fraser) qui l'a conseillée. Nous voyons ensuite trois organisateurs conservateurs bien connus . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. J'aimerais que le député me dise de quel article il parle, si cela ne lui fait rien.

M. Skelly: Monsieur le Président, il s'agit de l'article visé par la motion n° 8, qu'on modifie le projet de loi à l'article 5 . . . cela fait rire mes collègues conservateurs. Il doit s'agir de nouveaux députés, sinon ils se souviendraient qu'à une époque nous livrions le même combat ensemble. Mais c'était de la fausse moralité, une indignation strictement politique. Aujourd'hui, ils sont allés trop loin.

Les modifications à l'étude portent précisément sur la transparence du gouvernement, l'honnêteté, l'accès des députés à l'information et, à mon avis, compte tenu des cas où le gouvernement a refusé de divulguer des renseignements, ou du favoritisme flagrant dont nous avons été témoins, tout cela est fort à propos et nous donne une idée du fonctionnement du gouvernement actuel.

Nous nous souvenons d'avoir vu le premier ministre (M. Mulroney) parcourir le pays en avion et parler du favoritisme politique du gouvernement libéral. Il a fait des blagues à ce sujet, tout comme ses collègues ici ont déclaré . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Le député devrait en revenir à l'article à l'étude, s'il n'y voit pas d'inconvénient. Il peut parler de l'article 8, de l'article 12, ou des nombreux autres articles du projet de loi. Ses remarques sont sans rapport avec la mesure à l'étude.

M. Skelly: Monsieur le Président, si la question du favoritisme, de l'honnêteté, la transparence et la justice du gouvernement, n'a aucun rapport avec le débat actuel, je ne vois pas l'intérêt de notre présence ici. Ces articles portent fondamentalement sur ces questions et je vous dis en toute honnêteté que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a tout à fait induit la Chambre en erreur hier, lorsqu'elle a abordé ces questions. Je suis abasourdi de voir le gouvernement refuser d'affronter ce problème, car toutes ces questions devraient être renvoyées au comité permanent des privilèges et des élections, et nous devrions aller au fond des choses au nom de la justice.

Les articles à l'étude constituent un pas vers un gouvernement plus honnête. Il y aura moins de favoritisme. Il serait sidérant de voir la Chambre ne pas adopter ces articles. Je suis tout à fait abasourdi par l'hypocrisie du parti conservateur, lequel s'est battu à la Chambre contre le favoritisme, la manipulation malhonnête des deniers publics et leur utilisation à des fins tout à fait inadmissibles. Et voilà que la ministre intervient en disant avec fierté qu'elle distribue l'argent de cette façon, sur la recommandation d'autres ministres plus importants. Je n'en crois pas mes oreilles. Il est sidérant de voir un gouvernement et une ministre de la Couronne induire ainsi la Chambre en erreur par leurs déclarations.